



# Budget primitif 2022

Conseil municipal du 8 février 2022

---

ELVEN

1. Un budget de fonctionnement en progression dans un contexte dynamique de ressources
2. Aménagement du territoire et équipements structurants pour un cadre de vie de qualité
3. L'avenir financier de la commune maîtrisé

# Présentation du BP 2022

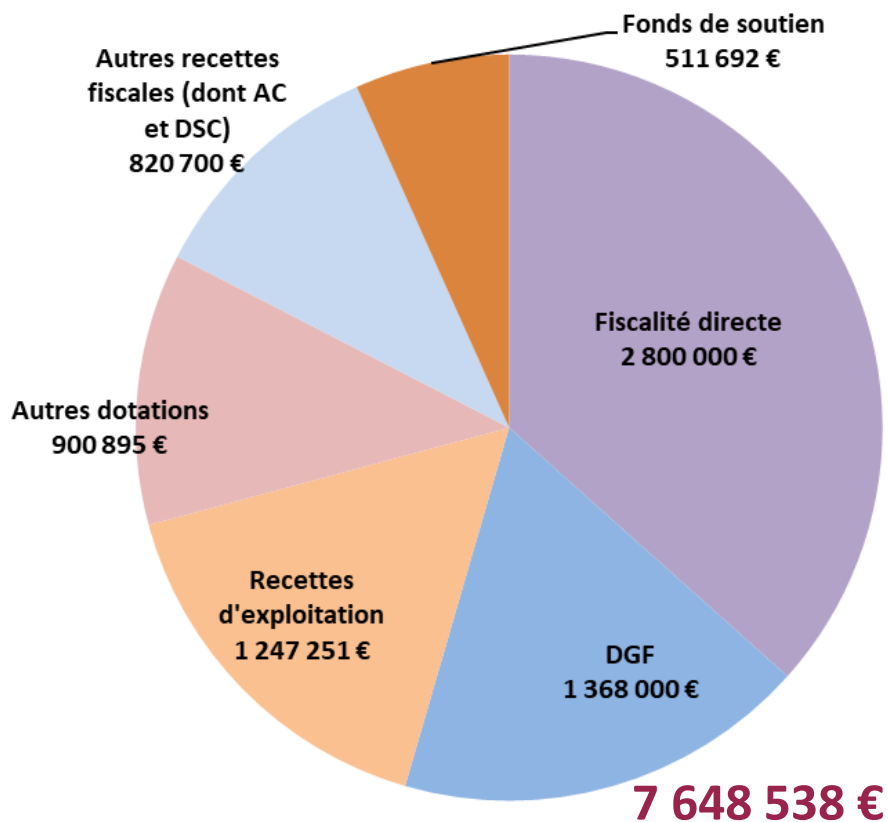
---



# **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

---

## Recettes réelles de fonctionnement BP 2022



Budget total 2021 : 7 580 025 €

## Recettes réelles

### Une conjoncture favorable

#### ■ Le produit des services maintenu

- Pas d'évolution de la fréquentation des services attendue
- Prévision de baisse des loyers perçus
- Seul risque : la crise sanitaire

#### ■ Une fiscalité dynamique mais au périmètre transformé

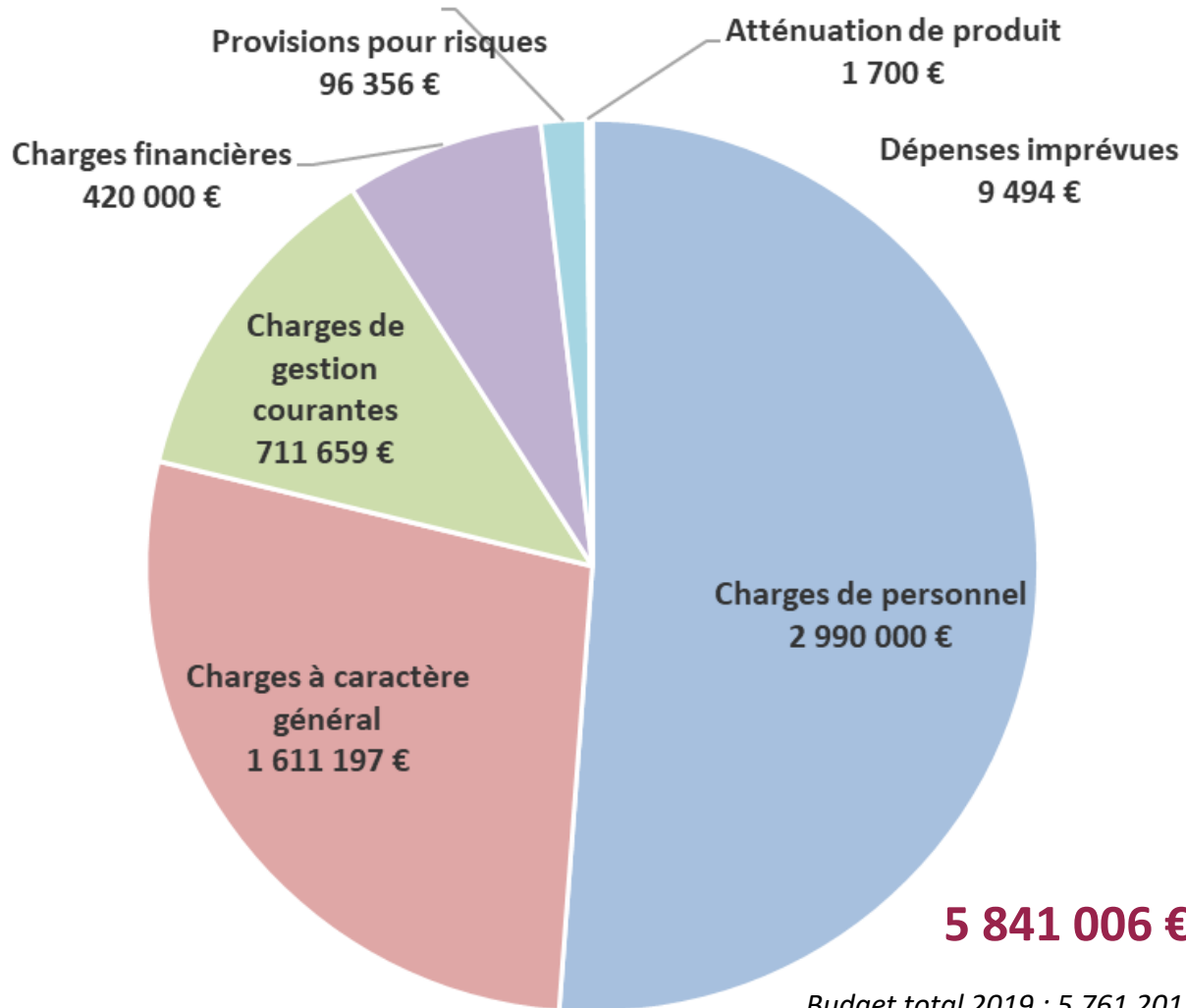
- Progression physique des bases : +1,5%
- Progression nominale (effet inflation) : +2,5%
- Près de 20% de la fiscalité directe transformés en compensation de l'Etat (coco, valeurs locatives industrielles)

#### ■ Une légère hausse de la DGF

- Grâce à l'évolution de la population elvinoise
- Grâce au faible potentiel fiscal d'Elven qui permet l'éligibilité de la commune aux fractions péréquées de la DGF (dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation)

**Des recettes en progression de 1% par rapport au BP 2021**

# Dépenses réelles de fonctionnement BP 2022



## Dépenses réelles

Budget total 2019 : 5 761 201 € (hors transfert excédent SIAEP)

Enveloppe prévisionnelle : **2 990 000 €**



### Les variables 2022 : + 154 K€

- Hausse du SMIC de 0,9%
- Prévion des charges supplémentaires liées au **GVT**
  - Revalorisation des infirmières et auxiliaires de puériculture (+ 6 K€)
  - Revalorisation des catégories C (+ 6K€)
  - Avancements d'échelon et de grade (+15 K€)
- **Prime inflation** : 8 500 € (compensée en recette)
- **Evolution des services**
  - Création de poste aux services techniques
  - Accroissement du temps de travail de 3 agents

**Focus sur le principal poste de dépenses : Ch. 012**

---



## Entretien et amélioration du patrimoine bâti

**+ 72 000€**

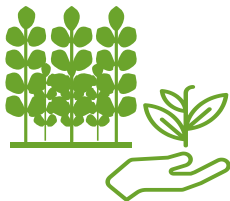
- Réfection des toitures de plusieurs bâtiments communaux (école publique, multi-accueil, CCAS)
- Remplacement des luminaires en éclairage LED
- Rénovation des locaux situés Avenue des martyrs de la résistance



## Entretien des réseaux et de la voirie

**+ 78 000€**

- Adhésion au SIVEV
- Hausse du coût des locations mobilières
- Aménagements exceptionnels (réseaux eaux pluviales)



## Programme de fleurissement et d'entretien des espaces verts

**+ 29 000€**

- Abattage d'arbres dangereux au Kerbiler
- Programme de fleurissement 2022
- Entretien des terrains (réajustement)

# Les principales évolutions de dépenses de fonctionnement

---



## Programme d'animations

**+ 36 000€**

- Réhabilitation de la sono du centre-bourg
- Extension des illuminations (rue Ste Anne et avenue de l'Argoët)
- Promotion touristique : fête de l'écotourisme, fête de l'arbre, fête des terroirs
- Animations : Estivales, accueil de la Madone des motards



## Projets jeunesse

**+ 14 000€**

- Enveloppe dédiée au financement des projets du CMJ ( 10 K€)
- Organisation d'un camp d'été

## Effet inflation

**+ 3 à 4%**

- Electricité
- Combustibles
- Carburant



# Les principales évolutions de dépenses de fonctionnement

---





Clôture du budget annexe Lande Lescaut

**+ 51 000€**

- Réintégration du déficit



Baisse des intérêts de la dette

**- 153 000€**

- -40 K€ sur les intérêts
- - 113 K€ par rapport au remboursement anticipé de 2021



Baisse des charges exceptionnelles

**- 560 K€**

- Transfert de l'actif du SIAEP à GMVA en 2021

---

## **Les principales évolutions de dépenses de fonctionnement**

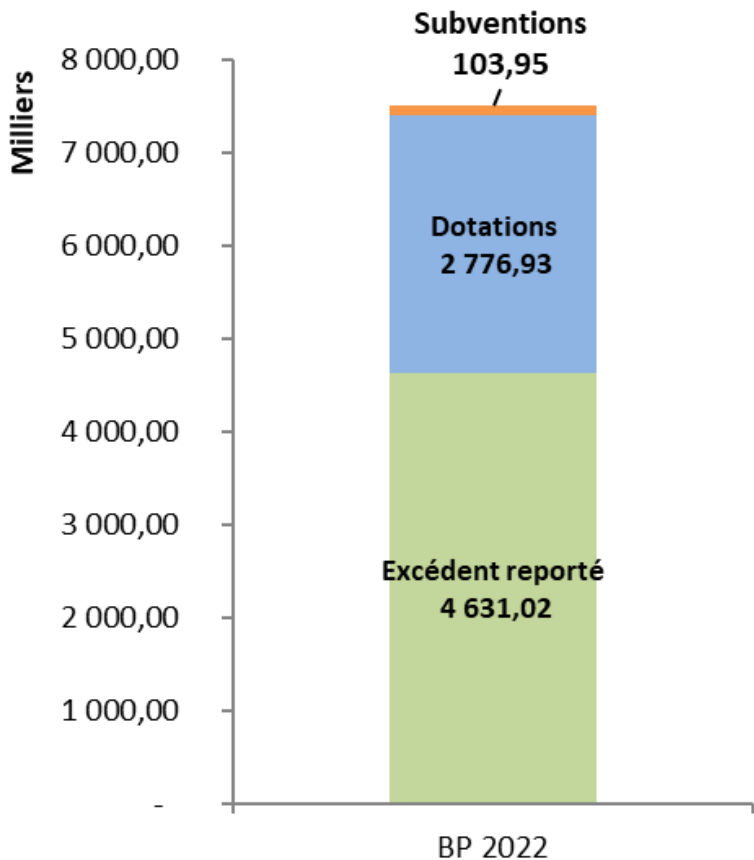


# **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

---

7 512 K€

## Financement des investissements



### Les financements propres, principal soutien de l'investissement elvinois

- Le montant des subventions tend à progressivement se réduire
  - Plusieurs subventions ont ainsi été soldées en 2021
  - De nouveaux dossiers sont à monter pour 2022 (DETR, DSIL et PST)
- Pour 2022, les résultats d'exercice prévues et affectés à l'investissement sont :
  - Résultat de fonctionnement capitalisé : **1 738 934 €**
  - Excédent d'investissement reporté : **4 631 019 €**

**Une actualisation du PPI conduira à la réduction progressive de ces excédents à l'horizon 2027.**

# Le financement des investissements



- Aménagement de l'**avenue de l'Argoët**
  - Finalisation de la sécurisation du carrefour
  - Début de la 2<sup>ème</sup> tranche jusqu'à la butte de la Passion
  - Mise en valeur paysagère et création d'une voie partagée cycles/piétons

Enveloppe 2022 : 580 000 €

Enveloppe 2022 : 508 000 €

- Réhabilitation du complexe sportif **Roger Michel**
  - Démarches énergétiques
  - Nouveaux équipements : padels, terrain synthétique MOe)



Enveloppe 2022 : 410 000 €

- Travaux du **CTM** : nouveaux ateliers



Enveloppe 2022 : 253 000 €

- **Programme de voirie**
  - Route de Monterblanc
  - Route de Boquelaine
  - Route de Cornebot
  - Prog. exceptionnel : Route de Larré

## Les principaux investissements 2022

Projets 2022 : 2 977 335 €

- Equipements et **modernisation des services**
  - Renouvellement et acquisition de véhicules
  - Renouvellement du mobilier restaurant scolaire
  - Acquisition de jeux extérieurs ALSH
  - Matériels divers (dont financement LEADER pour la cuisine centrale)

Enveloppe 2022 : 330 000 €

Enveloppe 2022 : 253 000 €

- Transfert du **budget Lande Lescaut** au BP
  - Avant une cession à GMVA



Enveloppe 2022 : 142 000 €

- Gros entretien du **bâti communal**
  - Démolition ancienne école
  - Réfection du sol du multi-accueil
  - Acquisition et aménagement de locaux rue St Antoine
  - Réaménagement accueil Mairie



Enveloppe 2022 : 85 000 €

- **Equipements informatiques**
  - Remplacement du serveur mairie
  - Renouvellement de matériel
  - Equipement des écoles (cadre du Plan de relance)

## Les principaux investissements 2022

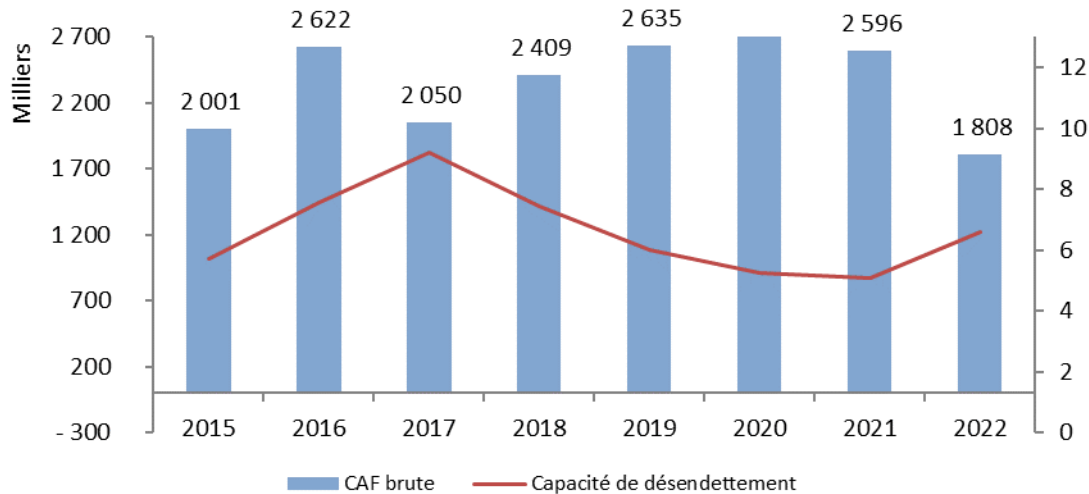
Projets 2022 : 2 977 335 €



**DES RATIOS FINANCIERS  
SATISFAISANTS**

---

## Evolution de la capacité de désendettement d'Elven



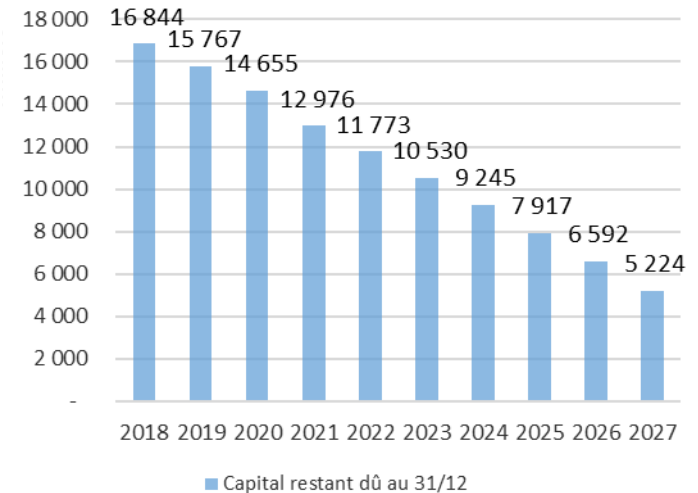
**CAF minimum pour 2022 : 1 808 K€**

### Un autofinancement maintenu

- Cet excédent constitue des **ressources propres et définitives** garantissant un financement pérenne des futurs investissements.

### Une baisse continue du CRD

- En l'absence de recours à l'emprunt à ce stade, le capital de la dette se réduit donc progressivement.
- Pour 2022, effet supplémentaire du remboursement anticipé du prêt en CHF.
- Une **réflexion** sera engagée sur la possible souscription d'un **nouvel emprunt** avant le retournement de la conjoncture des taux.



### Profil d'extinction de la dette en capital

# Une CAF préservée afin de maîtriser l'avenir financier de la commune